

Communiqué aux médias

Bâle/Zurich, le 22 décembre 2015

Helvetia et Sanitas renouvellent leur partenariat

Helvetia Assurances et Sanitas Assurance Maladie reconduisent leur coopération. Dans le cadre de ce partenariat, le service externe d'Helvetia vend des solutions d'assurance de Sanitas. D'autres possibilités de coopération sont à l'étude.

Helvetia Assurances et Sanitas Assurance Maladie renouvellent leur partenariat. La coopération qui avait initialement été conclue entre Sanitas et Nationale Suisse sera poursuivie après la fusion d'Helvetia et de Nationale Suisse aux termes de l'accord convenu. Celui-ci entrera en vigueur début 2016 et prévoit dans un premier temps la vente par le service externe d'Helvetia de solutions d'assurances Sanitas pour la clientèle privée relevant tant de l'assurance obligatoire que des assurances complémentaires. Helvetia et Sanitas examinent en outre si d'autres thèmes se prêtent à une coopération. La coopération entre Helvetia et Innova Versicherungen demeure inchangée.

Le client a besoin d'un conseil complet

Pour Philipp Gmür, CEO d'Helvetia Suisse, le partenariat répond à un besoin des clients: «Quand on réfléchit à sa situation d'assurance et de prévoyance, on aime aussi savoir comment on est assuré en cas de maladie. Dans ce contexte, Sanitas est un partenaire idéal.» Otto Bitterli, CEO de Sanitas, complète: «Nous sommes fiers de collaborer avec Helvetia, une compagnie d'assurances suisse bien établie, et sommes heureux de pouvoir compter sur des forces de vente élargies.» Sanitas apporte un long savoir-faire en assurance maladies et des solutions d'assurances modernes et profite en échange du large réseau de vente d'Helvetia qui compte 81 agences générales et principales réparties dans toute la Suisse.

Légende photo:

Otto Bitterli, CEO de Sanitas Assurance Maladie, et Philipp Gmür, CEO d'Helvetia Suisse, signent l'accord de coopération entre Helvetia et Sanitas.

Le communiqué de presse est disponible sur le site

www.helvetia.ch/fr/media

www.sanitas.com

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à:

Helvetia Suisse
Hansjörg Ryser
Responsable Media Relations Suisse
St. Alban-Anlage 26
4002 Bâle

Téléphone: +41 58 280 50 33

Mobile: +41 79 318 21 38

media.relations@helvetia.ch

www.helvetia.ch

Sanitas Assurance maladie
Isabelle Vautravers
Responsable Communication et Politique de la
santé
Jägergasse 3
8021 Zurich

Téléphone +41 44 298 62 96

medien@sanitas.com

www.sanitas.com

Qui est Sanitas

Le groupe Sanitas (www.sanitas.com), composé de cinq sociétés anonymes opérationnelles, est actif dans le domaine de l'assurance de base (Sanitas, Wincare et Compact) et celui de l'assurance complémentaire (Sanitas et Wincare). Avec près de 825 000 assurés et un volume de primes de 2,5 milliards de francs, Sanitas compte parmi les plus importants assureurs maladie de Suisse.

À propos du groupe Helvetia

Le groupe Helvetia est né de la fusion de différentes compagnies d'assurances suisses et étrangères acquises au fil de ses 150 ans d'existence et est devenu un groupe d'assurances prospère présent dans toute l'Europe. Helvetia compte actuellement des succursales en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en Italie, en France et en Liechtenstein et organise une partie de ses activités d'investissement et de financement par le biais de filiales et de sociétés de gestion de fonds au Luxembourg et à Jersey. Depuis octobre 2014, l'ancienne Nationale Suisse fait partie du groupe Helvetia et, depuis le 1^{er} mai 2015, les activités commerciales de l'ancienne Nationale Suisse sont poursuivies par le groupe Helvetia. Le groupe a son siège principal à Saint-Gall, en Suisse. Active dans les domaines de l'assurance vie, de l'assurance dommages et de la réassurance, Helvetia emploie quelque 7 000 collaborateurs et fournit des prestations de service à plus de 4,7 millions de clients. Avec un volume d'affaires de 7,76 milliards de francs, Helvetia a réalisé au cours de l'exercice 2014 un résultat opérationnel de 421,7 millions de francs. Les actions nominatives d'Helvetia Holding s'échangent à la Bourse suisse SIX Swiss Exchange sous le code HELN.

Exclusion de responsabilité

Le présent document a été rédigé par le groupe Helvetia et ne peut être copié, modifié, offert, vendu ou remis de toute autre façon à des tiers sans son consentement. Tous les efforts raisonnables ont été entrepris afin de garantir que les informations exposées sont exactes et que les opinions émises sont justes et raisonnables. Les informations ou statistiques tirées d'une source externe ne doivent pas être interprétées comme ayant été adoptées ou avalisées par le groupe Helvetia. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs et conseillers, ni aucune autre personne, ne peuvent être tenus responsables des pertes découlant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations. Les faits et informations se trouvant dans le présent document sont aussi actuels que possi-

ble, et peuvent être modifiés ultérieurement. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs, conseillers ou toute autre personne ne répondent de manière expresse ou tacite de l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document.

Le présent document peut contenir des projections ou d'autres déclarations prospectives en rapport avec le groupe Helvetia, qui par nature recèlent des incertitudes et des risques, tant généraux que particuliers; il est possible que des prédictions, prévisions, projections ou autres contenus implicites ou explicites dans les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Font partie de ces facteurs: (1) les changements des conditions économiques générales, en particulier sur les marchés sur lesquels nous opérons; (2) l'évolution des marchés financiers; (3) les fluctuations des taux d'intérêt; (4) les fluctuations des taux de change; (5) les modifications de lois et d'ordonnances, y compris les modifications de normes et pratiques comptables; (6) les risques associés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; (7) la fréquence, l'importance et l'évolution générale des sinistres assurés; (8) l'évolution de la mortalité et de la morbidité; (9) les taux de renouvellement et d'annulation des polices ainsi que la (10) réalisation d'économies d'échelle et d'effets de synergie. Dans ce contexte, nous vous signalons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de l'évaluation de déclarations prospectives, vous devriez examiner avec soin les facteurs précités ainsi que d'autres incertitudes. Toutes nos déclarations prospectives sont basées sur les informations dont disposait le groupe Helvetia à la date de leur publication, et le groupe Helvetia ne s'engage aucunement à les mettre à jour, sauf disposition impérative du droit en vigueur.